

Entre Nous

N° 28
JUIN 1996

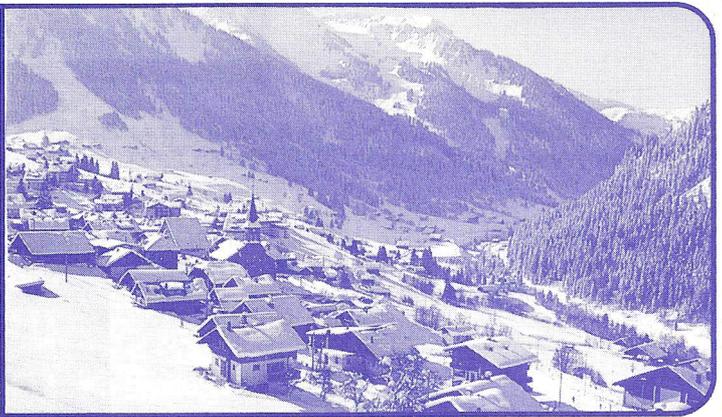


Photo : Studio Yvon CHATEL

BULLETIN D'INFORMATION DE L'ASSOCIATION AMICALE DES RÉSIDENTS DE CHATEL - B.P. n°34 - 74390 CHATEL

EDITO

De la nécessité de rassurer...

Plusieurs de nos membres se sont récemment inquiétés de savoir si notre association et son équipe dirigeante maintenaient bien «le cap», les buts et les objectifs qu'elle s'était fixés dès sa création.

Soyez rassurés, chers amis, nous n'avons pas changé nos objectifs et les actions que nous menons sont, pour la plupart, faites avec le souci de la défense des intérêts de nos membres mais aussi de l'ensemble des résidents, les autres ayant pour but la protection de l'environnement et de la nature, la promo-

tion de tout ce qui peut améliorer la qualité de la vie à Châtel et bien d'autres encore...

Certains aussi parmi vous ont pu, une fois ou l'autre, émettre quelques craintes et proposer que nous nous comportions de façon flatteuse vis-à-vis des responsables de la commune, risquant ainsi de perdre notre indépendance.

Là encore, chers amis, n'ayez aucune inquiétude. Ce serait nullement notre intérêt et la «flatterie», sous quelque forme que ce soit n'aurait pour effet que de nous faire perdre notre âme.

Nous avons mieux à faire que cela.

Je tiens enfin à vous assurer que les réunions trimestrielles de concertation avec M. le maire, le maire-adjoint et parfois des conseillers municipaux se déroulent dans une ambiance agréable et avec une très grande ouverture d'esprit de part et d'autre. Des échanges constructifs, le dialogue, la prise en compte réciproque des problèmes exposés sont autant de points positifs dans cette relation avec les édiles de la commune. L'avantage, enfin, qui consiste à connaître les projets de la municipalité dans les domaines les plus divers est particulièrement important. De même, nos interlocuteurs sont à l'écoute des pro-

positions de solutions différentes toutes argumentées. C'est aussi l'occasion pour nous d'exposer vos idées, vos suggestions sur tous les problèmes qui vous interrogent : là, nous remplissons tout à fait notre mission.

Dans un prochain numéro d'Entre-Nous, nous ferons un bref rappel des résultats que nous avons obtenus depuis 1989, tant sur le plan des tarifs particuliers des forfaits remon-tées mécaniques pour les résidents, par exemple, que sur le plan de l'amélioration et de l'équipement de notre village.

Chers amis, je vous souhaite de passer de très bonnes et très agréables vacances d'été... peut-être à Châtel.

- Le président -

RÉUNION D'ÉTÉ

Cette année, la désormais traditionnelle réunion d'information du mois d'août aura lieu... en plein air.

Le **jeudi 8 août**, nous vous invitons à nous rejoindre au restaurant d'altitude **La Pierre aux Loups**, Plaine-Dranse, à 10 h.

Le programme sera le suivant :

- 10 h/11 h 30 Réunion d'information sur la terrasse du restaurant
- 11 h 30/12 h Apéritif (Cave des Vignerons de Liergues)
- A partir de 12 h Déjeuner-grillades avec une entrée, une grillade (côte de porc), frites, fromage et dessert, café. Prix 80 F/adulte, 60 F/enfant. Boisson non comprise.

Il est très important pour le restaurateur de connaître de façon assez précise le nombre de repas à servir. Voyez les conditions d'inscription (pages 9 ou 10). Merci de votre compréhension.

Important : si cela est possible, nous réserverons une navette de la place de l'Eglise jusqu'à Plaine-Dranse et retour.

- Munissez-vous de votre carte de membre 1996.

Le Bureau

1^{RE} BALLADE CYCLOTOURISTE AU COL DE BASSACHAUX

L'association organise pour la **1^{re} fois** une «sortie cyclo» au col de Bassachaux.

- Circuit 12 km en pente moyenne (7%). Dénivelé : 700 m.

LE SAMEDI 13 JUILLET

- **Départ** à 9 h devant l'église de Châtel
- 1^{er} regroupement à 9 h 30 devant les cabines du Linga (arrêt-navettes)
- Montée à Pré-la-Joux, regroupement devant la Perdrix Blanche, puis à Plaine-Dranse, regroupement devant la Chaux-des-Rosées, dernier effort jusqu'à l'arrivée à Haute-Bise à Bassachaux (alt. 1783 m).

- Casse-croûte tiré du sac ou restaurant au choix.

- Descente : retour libre.

Participation symbolique : membre = 10 F, non membre = 20 F.

Recommandation : l'utilisation du triple plateau est vivement conseillée. Le port du casque est souhaitable.

Sécurité : lors de la balade, les participants devront considérer qu'ils sont en excursion personnelle et, à ce titre, respecter le code de la route dans son intégralité.

Conditions atmosphériques : en cas de mauvais temps, la balade sera reportée au 15 ou annulée.

Toutes ces informations figurent dans les vitrines des magasins «Francis-Sports» et «Sogestob».

La pensée
de Jules Renard
«Comme on serait
meilleur sans la crainte
d'être dupe».



BIENTÔT A VOS FLEURS

Le fleurissement de la station va être d'actualité à la veille de l'été, si Châtel veut à nouveau figurer au palmarès des villages fleuris. Rappelons que l'an dernier, il a été 2^e de sa catégorie au concours régional. Il espère cette année décrocher un nouveau prix qui lui permettrait d'avoir droit à «une fleur». Cette distinction donnerait l'autorisation de planter un panneau «village fleuri» à l'entrée du pays. La commune souhaite, pour obtenir ce label, que tous les propriétaires de chalets, résidences secondaires, commerçants, hôteliers... fassent un effort cet été pour arriver à ce résultat.



COMPTE-RENDU

La 9^e réunion a eu lieu le 5 avril dernier à la Maison Chatelanne. Etaient présents : M. Crépy, maire de Châtel, M. Chaloyard, maire adjoint, M. Ruffet (S.E.M.L.). Pour l'association : M. Flandin, président, Mme Siffer, secrétaire, MM. Giacomelli, Haumesser, Segal, administrateurs.

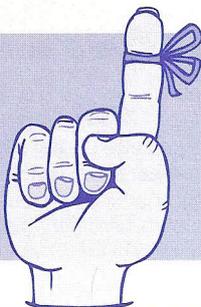
- Débats sur l'enquête publique de révision du P.O.S. (du 26/2 au 28/3) en mairie. Deux représentants de l'association étaient délégués pour consulter le dossier, mais aucune explication très concrète de la part du commissaire-enquêteur n'a pu leur être donnée. M. Crépy nous renseignera ultérieurement sur quelques points qui n'ont pu être élucidés.
- Le panneau d'affichage que nous demandons pourra être le panneau des associations de Châtel, dit M. Flandin. Cette opération pour qu'elle puisse se réaliser, sera pilotée par la municipalité. Reste à trouver l'emplacement le plus judicieux. Pourraient être retenus : l'Office du Tourisme, l'escalier, entrée du parking, mairie, etc. Un cahier des charges sera établi. M. Ch. Adam, responsable de l'étude du panneau, prendra contact avec M. Chaloyard.
- La circulation dans le centre de Châtel reste toujours très difficile. M. le maire n'est pas satisfait du service de la gendarmerie ainsi que de ses employés municipaux. L'année prochaine, deux employés municipaux supplémentaires seront mis en place et un nouveau plan de surveillance leur sera donné.
- Evacuation des fumées des restaurants vers l'immeuble La Résidence : l'un des restaurants qui gêne va disparaître. Gros souci pour la commune : l'avenir de Shopi. Quel sera le nouvel acquéreur ? Intermarché, Marché U ?..
- Immobilier : le projet hôtelier aux Grandes-Mouilles est pour le moment suspendu. Par contre, un autre projet d'un hôtel de grand standing au Petit-Châtel semble assez sérieux, une nouvelle étude est projetée. L'immeuble «Les Myrtilles» (près des «Campanules et Iris»), se construira bien - en recul de ce qui était prévu initialement - le promoteur ayant acheté un terrain en arrière. M. Flandin renouvelle sa demande pour connaître le nombre de m² encore constructibles à Châtel. Des projets de route sont actuellement en cours : une petite bretelle d'environ 180 m qui, partant de l'Hôtel Les Triolets rejoindrait la route du Roitet dans un premier temps, puis définitivement la route de Thonon et ne serait utilisée en sens unique qu'aux heures et jour de «pointes». Ce projet semble être à ce jour vivement contesté.

Prochaine réunion :
vendredi 9 août

Nous attendons vos suggestions et idées...



Nous rappelons à nos adhérents que l'appel de la cotisation annuelle ne donne pas lieu à des appels «individuels». L'appel général figure systématiquement dans le bulletin de décembre avec la convocation à l'Assemblée Générale et avec le bulletin de participation ou pouvoir.

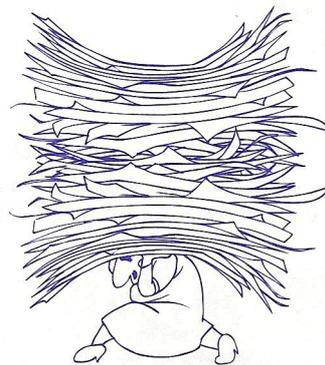


La cotisation est appelée une seule fois. La période de réception des paiements va du 1^{er} janvier au 31 mars.

Au delà, des rappels de cotisation sont adressés individuellement à nos adhérents en retard de paiement.

Le Trésorier

COMPTE-RENDU SUCCINCT DE LA RÉUNION DE CONCERTATION



- Soucis pour la commune sur le projet d'Intermarché qui veut installer une station d'essence à proximité de son magasin. Ce faisant les cuves à essence seraient à 6 mètres de la Dranse !.. Et d'autre part, s'il devait y avoir une circulation plus dense sur cette route (autocars, camions et voitures privées), le risque d'accident serait très important car cette route n'est pas prévue pour une grande circulation. Petit rappel : le terrain d'Intermarché est sur la commune de La Chapelle. Châtel a été parmi les premières communes de France à respecter le Plan d'Études à Risques et M. le maire suivra ce dossier de très près. Les pompes seraient fermées le Dimanche ! Il est bien entendu que si Intermarché ouvre ses pompes, trois points de vente d'essence actuels disparaîtront.
- Nous apprenons qu'un secrétaire général a été nouvellement engagé par la Commune.
- Un nouvel enrobé sera fait à l'automne prochain route de l'Essert, mais les trottoirs dans ce secteur seront pour l'instant seulement matérialisés, car des travaux plus urgents et coûteux devront être exécutés sur la route de Petit-Châtel.
- Bonne nouvelle pour tous : les impôts locaux n'augmenteront pas cette année à Châtel.
- Cet été, Châtel fêtera les 50 ans du tourisme (en 46/47, création du télésiège de Vonnes). M. Chaloyard lance une opération de communication et un historique du tourisme à Châtel. Un chalet sera aménagé en exposition (photos, documents, etc.) La fête d'été de la St-Laurent sera sur ce thème. M. Flandin suggère de faire paraître des articles dans les journaux régionaux pour annoncer les manifestations qui se dérouleront à Châtel à l'occasion de ce cinquantenaire.
- Toutes les questions à l'ordre du jour ayant été étudiées, notre réunion se termine sur une projection avec explications sur l'assainissement de Châtel, présenté par M. Roques, responsable de l'assainissement de la commune, et M. J.-P. Bois, délégué du comité d'assistance au Conseil général d'Annecy.

Mme Ch. Siffer

LE BRIDGE A CHATEL

Comment entretenir la mémoire en pratiquant le bridge.

Bien plus qu'un jeu, le bridge est un sport complet ; c'est une activité d'éveil qui permet d'améliorer la mémoire et d'accroître les facultés de raisonnement de manière ludique.

Comme nous l'avons dit dans le précédent bulletin de Janvier, le bridge à Châtel doit rester convivial et satisfaisant en particulier, celles et ceux qui ne maîtrisent pas encore suffisamment le jeu afin que tout le monde y trouve intérêt. Le bridge est un jeu difficile, mais qui a l'avantage de pouvoir être pratiqué à des niveaux différents, c'est important de le dire, il n'est pas réservé à l'élite de la société.

D'après les informations que nous possédons, le bridge à Châtel ne marche pas très fort, pourquoi ?.. La difficulté principale, croyons-nous, est que les résidents ont du mal à se rencontrer, ils ne se connaissent pas assez. Au fil du temps, cela devrait pouvoir s'améliorer.

Peut-être aussi que l'horaire de l'après-midi est-il mal choisi ? Serait-ce peut-être mieux en soirée, avant ou après le dîner ? Nous attendons vos suggestions.

La «semaine bridge-neige» de la Chapelle d'Abondance du 16 au 23 mars 96, qui était organisée par le Président L. Baux, du club de Deuil-la-Barre (Val-d'Oise), a réuni pas moins de 44 participants. Les six soirées

de tournois se sont déroulées dans un climat toujours amical, comme M. Baux sait le faire.

Des coupes et nombreux lots ont récompensé les meilleurs, tous les participants sont repartis avec leur petit cadeau-souvenir.

Les joueurs, les familles réunis, ont clôturé cette semaine bridgesque par le traditionnel repas convivial, en se promettant bien de revenir l'an prochain.

Nous remercions les organisateurs des tournois qui ont travaillé tard dans la nuit pour dépouiller les résultats, la famille Buttner, de l'Hôtel Alti 1000 et le personnel, pour leurs bien vives attentions.

Robert Guerbette

RANDONNÉES PÉDESTRES



Les «marcheurs» de l'association, membres du bureau, se proposent de «mettre sur pied» deux randonnées pédestres cet été :

- L'une, le mardi 9 juillet (si mauvais temps, report au 11 juillet),
- L'autre, le mardi 13 août (si mauvais temps report au 14 août).

M. Jean-Louis Haumesser, notre trésorier, est en train d'étudier des parcours (faciles, pas trop longs ni dangereux).

Les annonces fixant le lieu de rendez-vous, l'horaire, le parcours seront affichées dans les vitrines des magasins Francis-Sports et Sogestob.

Radio Châtel informera également les éventuels participants.

3^e TOURNOI DE TENNIS DES RÉSIDENTS DE CHATEL

Du 12 au 17 Août 1996

Conditions :

- 1 Le tournoi se déroulera
 - du 12 au 16 août pour les parties éliminatoires,
 - le 17 août pour les parties finales.

Palmarès et remise des prix au Khandahar à partir de 18 h.

- 2 Placé sous le patronage de Radio Châtel et de l'Agence Sogestob-Immobilier, ce tournoi est ouvert à tous les résidents propriétaires à Châtel, parents et amis et sur invitation aux membres de l'association des résidents de La Chapelle.

- 3 Une participation de
 - 20 F pour les membres adultes (+18 ans) à jour de cotisations,
 - 10 F pour les enfants,
 - 40 F (et 20 F) pour les résidents non-membres et invités.

- 4 Possibilité d'adhérer • 80 F y compris une participation.

- 5 Organisation des matches en «simples messieurs», «simples dames», «enfants» en 2 sets gagnants (joueurs/euses classés/es et non-classés/es. Eventuellement, matches de doubles en fonction nombre de participants.



- 6 Restauration / buvette au Khandahar.

- 7 Inscription définitive à réception du présent bulletin ; un accusé de réception comprenant le règlement et tous les renseignements vous sera adressé avec un talon à retourner, avec le montant de votre participation.

L'association se réserve le droit d'annuler la compétition dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant ou en cas de mauvais temps. Dans ce cas, un «report» ne pourrait être envisagé qu'en fonction du planning de réservation des courts (clientèle habituelle).

Bulletin de réservation en page 10.

EXTRAIT DES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DES 18 ET 29.03.96

Le conseil municipal :

- maintient inchangé les taux des quatre taxes directes locales pour l'année 1996 (taxe d'habitation, foncier bâti, foncier non bâti, taxe professionnelle),
- vote le budget primitif communal 1996 et les budgets annexes des services de l'eau et de l'assainissement, des forêts, du parking et des remontées mécaniques communales :

<u>Budget primitif de la commune</u>	
pour un montant de	54 500 000,00 F
Section de fonctionnement :	39 000 000,00 F
Section d'investissement :	15 500 000,00 F
<u>Budget primitif eau et assainissement</u>	
pour un montant de	9 750 000,00 F
Section d'exploitation :	4 000 000,00 F
Section d'investissement :	5 750 000,00 F
<u>Budget primitif service des forêts</u>	
pour un montant de	815 000,00 F
Section fonctionnement :	645 000,00 F
Section d'investissement :	170 000,00 F
<u>Budget primitif service parking</u>	
pour un montant de	2 600 000,00 F
Section d'exploitation :	1 375 000,00 F
Section d'investissement :	1 225 000,00 F
<u>Budget primitif remontées mécaniques</u>	
pour un montant de	31 500 000,00 F
Section d'exploitation :	7 200 000,00 F
Section d'investissement :	24 300 000,00 F

A partir des documents du budget primitif 1996 de la commune de Châtel et des bases comparatives fournies par la Documentation Française concernant la situation financière des communes de 100 à 2000 habitants (source Ministère de l'Intérieur), M. Jean-Louis Wache, administrateur de notre association, a procédé à la comparaison d'un certain nombre de ratios avec les moyennes régionales et nationales, ainsi qu'il le fait chaque année.

L'importance de ce bulletin nous oblige à différer la diffusion de ces résultats et de vous les présenter dans le prochain n° 29.

Toutefois, M. J.-L. Wache a tenu à faire quelques commentaires résultant de l'étude entreprise.

Commentaires : budget apparemment raisonnable car il se traduira par une charge fiscale à peu près maintenue aux taux précédents.

Il reste cependant obéré par une dette consolidée très importante qui se traduira à son tour par une annuité de remboursement très lourde.

La commune devra donc poursuivre ses efforts pour réduire ses dépenses financières en suivant les recommandations du «livre blanc» établi par M. Ruffet.

L'effort d'équipement et la politique d'investissement se trouvent ainsi freinés par les dépenses de fonctionnement relativement élevés pour une commune de moins de 2000 autochtones.

Les budgets annexes des eaux, des forêts et des remontées mécaniques n'appellent pas de commentaires particuliers.

Quant à celui du parking municipal, il continue de présenter un déficit important malgré une révision en hausse de ses tarifs d'accès.

M. Jean-Louis Wache

LE PANNEAU D'AFFICHAGE DES ASSOCIATIONS...

Un très bon moyen de communication

Ainsi que vous avez pu le lire dans ce bulletin, la commune de Châtel, répondant à notre demande, se propose de mettre à la disposition des associations châtelannes un panneau d'affichage.

Sur les deux emplacements initialement proposés par la municipalité, aucun ne semble être parfaitement adapté à l'usage qui peut en être fait. C'est pourquoi nous allons faire une deuxième proposition. Nous pensons que ce panneau doit être immédiatement visible par tous sans avoir à en «détecter» l'emplacement ce qui nécessiterait d'établir un plan d'accès, fléchage ou autre «jeu de piste.» Lorsque la solution sera trouvée, que toutes les associations consultées auront donné leur accord, que sera rédigé le cahier des charges réglant l'utilisation de ce panneau, il deviendra opérationnel. Toutes ces opérations ne seront sans doute pas terminées avant le mois d'août prochain.

*D'ici là, nous aurons de très nombreuses informations à vous communiquer. Nous avons donc conclu un accord avec l'agence **SOGESTOB** ainsi qu'avec les magasins **FRANCIS-SPORTS** qui, provisoirement, consentent à apposer nos affichettes informatives dans leurs vitrines. N'hésitez pas à venir les consulter. Vous y trouverez tous les détails complémentaires, ne pouvant figurer ici, sur les manifestations ou réunions, etc. auxquelles nous vous convions cet été.*

QUOI DE NEUF ?

LES GRANDES DATES DE L'ÉTÉ

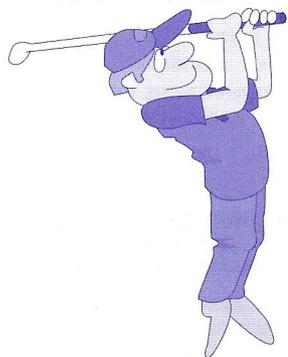
JUILLET

- Samedi 6 :** Rencontre internationale de modélisme (lac Vonnes)
- Dimanche 7 :** Marche familiale des portes du soleil
2^e journée modélisme
- Samedi 13 :** Balade cyclo de l'association
- Dimanche 14 :** Fête nationale : feux d'artifice lac de Vonnes
Grand bal gratuit
- Samedi 20 :** Arrivée BEAUNE/CHATEL en V.T.T.
10^e anniversaire du parapente
- Dimanche 21 :** Fête des bûcherons à SUPER-CHATEL
2^e journée parapente
- Vendredi 26 :** Journée commerciale U.C. Châtel
21 h : KARAOKÉ
- Dimanche 28 :** Journée «enfants gastronomes»
du 29.07 au 3.08 : Semaine Seraisienne Belge

AOÛT

- Jeudi 1^{er} :** 21 h 15 : Concert flûte et orgue église de Châtel
- Dimanche 4 :** FÊTE DE LA SAINT-LAURENT
- Mercredi 7 :** Soirée-descente aux lampions (E.S.F.)
- Jeudi 8 :** 10 h : réunion de l'A.A.R.C. à Plaine-Dranse
- Dimanche 11 :** Soirée : illumination de la chapelle de Plaine-Dranse avec conteur des scènes de la vie d'autrefois
- Jeudi 15 :** Fête du village à Abondance
- Du 12 au 17 :** Tournoi de tennis des résidents
- Dimanche 18 :** FÊTE DE LA BELLE DIMANCHE A PLAINE-DRANSE
Groupes folkloriques et concours de jugement de bétail
- Mardi 20 :** Journée brocante au lac de Vonnes

Le conseil municipal a décidé l'aménagement du parking au lieu-dit «Le Mermy» en aire de jeux et terrain de sport avec la mise en place d'un circuit de V.T.T.



LE «PASSACTIVITÉS»

Pour vous faciliter la vie, l'Office du Tourisme met en place dès cet été un "Passactivités".

Un carnet de 30 coupons, d'une valeur de 10 F chacun (300 F) sera vendu 270 F afin de vous offrir 10% de remise. Ce "Passactivités" sera valable sur une grande partie des activités sportives de la station.

A ce jour, les activités concernées sont les suivantes : remontées mécaniques, piscine, mini-golf, pratique de golf, mini-tennis, pétanque, ping-pong, tir à l'arc, location de V.T.T., trottinherbe, green-roller, randonnées pédestres accompagnées, canyoning, escalade, ski sur herbe, etc.

Ce "Passactivités" sera vendu à l'Office du Tourisme et sera valable durant tout l'été.

Toutes les informations complémentaires pourront vous être données à l'accueil de l'Office du Tourisme.

CONCOURS PHOTOS 1996 DE L'ASSOCIATION AMICALE DES RÉSIDENTS DE LA CHAPELLE D'ABONDANCE



Pour la 2^e année, l'A.A.R.C.A. organise un concours de photos ouvert à tous les résidents d'Abondance, de La Chapelle et de Châtel.

• Droits d'inscription : 30 F. Le concours débute le 1^{er} janvier et ce termine le 15 novembre 1996, date limite des envois.

• Sujet 1996 : LA FLORE (fleurs, végétation, arbres, champignons, etc.).

Clichés pris uniquement dans le Val-d'Abondance.

• Sur demande adressée à :

M. A. ROYER, 275 chemin de la Brosse - Hameau de Chante-coq, 91640 Briis-Sous-Forges, l'A.A.R.C.A. vous fera parvenir le règlement complet du concours ainsi qu'un bulletin d'inscription. Le succès du concours 1995 est une raison pour que celui de 1996 batte les records de participation.

Tous à vos appareils...

QUOI DE NEUF ?

Tarifs piscine

Extraits des tarifs de droits d'entrée à la piscine de Châtel :

Saison d'été 96

• Clientèle individuelle :

Enfants	19,00 F
Carnet de 10 entrées non consécutives	170,00 F
Adultes	22,00 F
Carnet de 10 entrées non consécutives	200,00 F

• Abonnements :

Semaine :

Enfants	95,00 F
Adultes	110,00 F

Quinzaine :

Enfants	175,00 F
Adultes	200,00 F

• Saison résidents :

Enfants	305,00 F
Adultes	350,00 F

• Leçons de natation :

Cours individuels	55,00 F
Cours collectifs	42,00 F

Tarifs des remontées mécaniques

Saison d'été 96 :

	Individuels		Familles, groupes + de 10 pers.	
	Adultes	Enfants	Adultes	Enfants
<i>(moins de 5 ans et plus de 75 ans : gratuit)</i>				
<u>Télécabine de Super-Châtel</u>				
AS	30,00 F	25,00 F	25,00 F	20,00 F
AR	35,00 F	29,00 F	30,00 F	25,00 F
<u>Télesiège du Morclan</u>				
AS	20,00 F	17,00 F	16,00 F	14,00 F
AR	25,00 F	22,00 F	21,00 F	19,00 F
<u>Combiné Super-Châtel plus Morclan</u>				
AS	40,00 F	32,00 F	32,00 F	26,00 F
AR	50,00 F	42,00 F	42,00 F	36,00 F
<u>Télesiège des Rochassons ou télesiège de Pré-la-Joux</u>				
AS	18,00 F	15,00 F	15,00 F	12,00 F
AR	23,00 F	20,00 F	20,00 F	17,00 F

(AS : aller simple, AR : aller retour)

Descente simple, toutes installations : 5,00 F

Forfaits résidents

RÉSIDENCE LES MYRTILLES

Les travaux (fondations) ont commencé. Il est à souhaiter que les «bruits» de chantier soient supportables pour les résidents (ou locataires) des Campanules et des Iris.

Nous sommes souvent surpris et le mot est faible, lorsque des résidents membres de l'association nous disent «ne pas être au courant des tarifs établis pour les résidents secondaires de Châtel». Nous faisons, tous les ans, l'effort de consacrer une page entière dans le bulletin de

décembre, à la publication de tous les tarifs de forfaits-remontées et tout particulièrement ceux accordés aux résidents (trois forfaits par foyer), aux retraités, ainsi que les tarifs «familles». Sachez que les tarifs résidents ne sont ni affichés, ni publiés. Mais puisque vous êtes

informés vous devez faire état de votre qualité de résidents pour les obtenir et en bénéficier.

NOTA : pour nos nouveaux membres (adhésion en 1996), vous trouverez ces informations dans le bulletin de décembre prochain.

LE BONHEUR EST DANS LE JARDIN

Par Yvon Chaloyard

LES MONITEURS DE L'E.S.F. EN VOYAGE

Traditionnellement, les moniteurs de l'E.S.F. fêtent la fin de saison par un voyage. Cette année, ce sont quarante deux personnes qui se sont retrouvées durant une semaine en Egypte.

Une journée est composée de 24 h et chaque jour est un autre jour... Mais il est, par contre, des jours qui peuvent sembler plus longs que les autres.

Pour Mimi et Jean Allamel, une chose est sûre : dès le 15 juin, date de leur arrivée à Châtel, les journées sont dix fois trop courtes pour accomplir la tâche fleurie qu'ils se sont tracés : faire revivre à 1000 mètres toute la flore alpine, y compris, celle que l'on ne trouve normalement qu'à 2000, voire 2400 mètres.

Comment ? Par un subterfuge d'acclimatation qui découle d'une grande connaissance de l'environnement montagnard, qu'il soit alpin ou pyrénéen. Avec compétence, délicatesse et patience, ces amoureux de la nature ont sélectionné quelques

*«Savoir occuper
ses vieux jours»...
Voilà bien une expression
qui peut choquer par
plusieurs aspects.
Car y a-t-il des jours plus
vieux que les autres ?*

1000 espèces de plantes alpines, toutes plus étonnantes les unes que les autres. Issues de bouturage ou de graines fournies par le Jardin des Plantes de Paris, ces espèces sont, l'hiver, amoureusement dorlotées dans leur serre du Mans et s'épanouissent doucement dans un biotope approprié !

Au printemps elles opèrent leur transhumance vers les Alpes dans des centaines de pots de yaourt. C'est là que la magie du climat, de l'environnement et de l'altitude s'opère... Des espèces



Mimi et Jean Allamel,
membres de l'association

extrêmement rares, quelques fois disparues de leur milieu naturel, renaissent avec vigueur : les dracocephalum ruyschiana, delphinium cachmirianum, senecis abrotranifolius, epipactis ou cyripedium calceolus retrouvent le pays de leurs ancêtres.

L'amour de deux êtres passionnés a donné naissance à la vie de la nature que certains autres humains ont quelquefois détruite par négligence ou abus !

CINQUANTAIRE DU TOURISME

Vingt sept questionnaires ont été envoyés afin de recueillir idées et suggestions d'animations à cette occasion. Sur les onze réponses reçues à ce jour notre association a été parmi les premières !

Une maquette réussie pour un cinquantenaire en préparation

Pour symboliser cette fête, une affiche a été réalisée par M. Monnet, des Gets, après un travail de concertation avec les responsables de l'association.

Cette collaboration a été fructueuse et la maquette de la future affiche a reçu l'approbation unanime.

Dès cet été, elle sera proposée au public à l'Office du Tourisme et permettra ainsi de promouvoir cette manifestation dès l'hiver 1997.

Y. Chaloyard

L'association «La Mémoire de Châtel» travaille depuis le mois d'avril à la recherche d'archives, photos, anecdotes sur la vie touristique de Châtel et ce en vue de constituer une mémoire du tourisme dans la station pour les fêtes du cinquantenaire.



Les têtes blanches présentent la maquette

(Dédic Photo Châtel)

Adieu l'ami Paul

Dans la vallée d'Abondance, qui ne connaissait pas Paul Meyrier ?

A 75 ans, après une douloureuse maladie, il nous a quitté discrètement sachant qu'il ne remonterait pas à Châtel, étant en traitement à l'hôpital de Thonon.



Paul était originaire du Nord, pupille de la nation d'une famille de six enfants.

Il s'était engagé dans l'armée en 1940 et y a effectué sept dures années pour finir sergent-chef après sa conduite héroïque dans la cinquième division blindée. Démobilisé, il s'installa d'abord aux environs de Thonon, avec son épouse, comme gérant de succursale d'alimentation pour s'installer à son compte dans le centre de Thonon.

Au lancement de la station de Châtel, il créa le premier supermarché dans le centre et se fixa définitivement au pays. C'est là qu'il sympathisa avec les gens de la vallée et avec les commerçants qui l'apprécieront à sa juste valeur.

Pendant toute une partie de sa vie, l'ami Paul a été très éprouvé, avec son épouse, en perdant

d'abord leur fille de 20 ans, Christine qui se tua en voiture dans les gorges de Bioge, en allant voir sa première petite nièce qui venait de naître à Thonon, un treize janvier.

Ensuite, son fils unique, Jean-Paul, décédé dernièrement après une longue maladie, à l'âge de 46 ans.

Paul, courageux jusqu'à son dernier moment, laissera le souvenir d'un homme affable et sympathique, toujours prêt à participer aux manifestations d'associations sportives en faisant des dons de tout cœur.

A son épouse dévouée jusqu'à son dernier moment, et à sa petite famille, nous présentons nos condoléances et notre amitié.

Jo Cruz

Renaissance des vieilles pierres

Avec le printemps, les vieilles pierres prennent un éclat particulier, surtout les dernières sorties de leur gaine de chaux, comme cette maison rénovée du centre du village.



Construite d'après une poutre intérieure, en 1788, où l'on retrouve la clarté des pierres qui paraissent nouvelles. Elle a connu différents propriétaires dont les noms sont toujours à l'origine des familles du pays. Les Marchand, David, Vuarand, Girardoz, Rubin, dont les successeurs de même noms exploitent des commerces aux enseignes typiques telles que «Le Perrier» ou «La Bonne Ménagère».

Cette rénovation de vieilles pierres a été commencée par la municipalité pour les bâtiments communaux, il y a une vingtaine

d'années : la mairie, l'église et la magnifique bâtisse de la cure. Ont suivi, ensuite, des maisons du centre comme l'hôtel «Le Lion d'Or», la maison de Pierre David et autres.

Consciente de la conservation du patrimoine et pour retrouver l'historique du village, une association vient de se constituer, sous l'égide de la municipalité, pour rechercher les origines de Châtel où chaque famille participera et apportera les éléments de leurs racines.

Déjà, pour la saison d'été, elle pourrait trouver les moyens nécessaires pour lancer la fête du cinquantenaire de la station sur le plan tourisme, avec l'historique de la première remontée mécanique de Vonnes. (1946-1996). Idée à suivre...

Jo Cruz

Succès du cinquième trophée des résidents

Quatre vingt treize concurrents, tous très motivés, s'élançèrent vers 17 h, sur un slalom géant avec un dénivelé de 146 m et 17 portes.

Organisation parfaite du Linga et de l'E.S.F. qui enregistrera d'ailleurs les résultats homologués en flèche.

L'originalité cette année, était que tous les résidents de Châtel et La Chapelle pouvaient participer. La réciproque sera d'ailleurs donnée ce mercredi 6 mars à La Chapelle par le slalom spécial organisé par l'ARCA, l'amicale des résidents de La Chapelle. La remise des prix se déroula vers 19 h au Schuss dans une ambiance de grands jours et de très nombreuses coupes furent remises aux meilleurs. Notons la très

belle performance de Frédéric Baumgart qui renouvelle sa victoire de l'an passé et prend une sérieuse option pour acquérir définitivement le trophée avec une troisième victoire qu'il espère pour l'an prochain.

Un bon point au crédit de l'Amicale des Résidents de Châtel qui a organisé la participation de plus en plus de concurrents enthousiastes.

Voici les résultats :

Enfants de moins de 12 ans :
premier, Blachier Vincent ;
deuxième, Stoeckle Julien ;
troisième, Chrétien Alexandre.

Jeunes de 12 à 16 ans :
premier, Studer Nicolas ;
deuxième, Barbarot Anne-Sophie ;
troisième, Van Loo Matthieu.

Hommes de 17 à 45 ans :
premier, Antoine Marc ;
deuxième, Cordonnier Gérard ;
troisième, Nicolas Philippe.

Hommes de plus de 45 ans :
premier, Millet François ;
deuxième, Marche Maurice ;
troisième, Lapointe Patrick.

Dames 17 ans et plus :
première, Guyart Aline ;
deuxième, Gouin Mireille ;
troisième, Receveur Maud.

Classes flèche or/argent et chamois or/argent :
premier, Baumgart Frédéric ;
deuxième, Roquigny Emmanuel ;
troisième, Cordonnier Fanny.

Y. Chaloyard



SONDAGE

MIEUX VOUS CONNAITRE POUR MIEUX VOUS SERVIR

Ces informations sont uniquement destinées, par une meilleure connaissance de vos loisirs, à vous apporter, dans la mesure de nos moyens et disponibilités, des activités correspondant à vos aspirations : organisation de concours sportifs, soirées jeux, sorties visites, négociations de prix d'entrée de faveur pour les activités publiques de la région de Châtel, etc.

En outre ce questionnaire vous permettra de participer au "jeu-concours des pronostics".

Il pourra être retourné, soit à notre adresse postale : A.A.R.C., B.P. 34, 74390 Châtel, soit déposé dans la boîte à lettres installée à l'Office de Tourisme à notre nom.

Ce jeu est ouvert du 1er juillet au 31 octobre 1996. Les cinq personnes dont la réponse se rapprochera le plus, se verront remettre un "cadeau surprise" lors de l'Assemblée Générale de Décembre 96, si elles sont présentes. Si non, nous le tiendrons à leur disposition.

Il va de soi que seuls seront classés les questionnaires dûment remplis et qu'un seul sera pris en compte par famille de résidents.

Si vous souhaitez garder l'anonymat, retournez-nous malgré tout ce questionnaire, il nous sera très utile pour nous faire une opinion sur les activités à proposer.

A présent, TOUS, à vos stylos pour mettre simplement une petite croix dans les cases et bonne chance !

La question du jeu : Selon vous COMBIEN de questionnaires SERONT RETOURNÉS :

(Nous vous rappelons que les informations obtenues resteront strictement CONFIDENTIELLES et ne serviront qu'aux fins précitées).

Appel d'offre : "l'union fait la force" et "la force fait la réussite".

1/ Seriez-vous prêts, selon vos disponibilités, à lancer ou vous occuper d'une activité ?

Si oui la ou lesquelles :

2/ A participer activement avec le Bureau à l'organisation de certaines activités ?

Tournez SVP

VOTRE ATTENTION

Pour vous inscrire à la RÉUNION D'INFORMATION du Jeudi 8 AOÛT 96 à 10 h 00 au Restaurant "LA PIERRE AUX LOUPS" à PLAINE-DRANSE
VEUILLEZ UTILISER LE BULLETIN CI-DESSOUS (ou une photocopie de celui-ci).

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom, Prénom :

Cadre à compléter

Adultes

Enfants

.....

Nombre de participants :

Résidence à Châtel :

• à la réunion d'information

N° d'adhérent : (carte de membre)

• au repas pris en commun

Dates limites d'inscription :

- Par expédition à la B.P. 34 Poste de CHÂTEL au plus tard le Samedi 3 Août 1996
- Par dépôt à la "boite réservée à cet effet" à l'Office du Tourisme, ou chez SOGESTOB Immeuble Le Jessi, route de Vonnes jusqu'au Mardi 6 Août 1996 - 18 h. (n'oubliez pas de vous munir de votre carte de membre).

Signature :

LA BALADE CYCLOTOURISTE

Pour des raisons évidentes d'organisation, il serait très souhaitable que les personnes intéressées par
LA BALADE CYCLOTOURISTE du 13 Juillet 1996, se fassent connaître (sans engagement) avant le **8 JUILLET**,
en déposant ce bulletin ou une photocopie de celui-ci à la Boîte-à-Lettres de Mr GUERBETTE Robert - Résidence Les Ambrumes

Nom, Prénom : N° d'adhérent :

Résidence à Châtel : Nombre de personnes intéressées :

Signature :

QUESTIONNAIRE

Mr. Mme : Résidence : N° d'adhérent :
 Nombre d'enfants de moins de 16 ans :
 est/sont particulièrement intéressé/es par les activités suivantes :

SPORTIVES

- 1 BASKET
- 2 CANYONNING
- 3 CYCLOTOURISME
- 4 FOOTBALL
- 5 NATATION
- 6 PATINAGE
- 7 PETANQUE
- 8 RAFTING
- 9 QUILLES/BOWLING
- 10 RANDONNEES
- 11 SKI d'ETE
- 12 SURF
- 13 TENNIS d'ETE
- 14 TIR A L'ARC
- 15 VOLLEYBALL
- 16 PARAPENTE
- 17 AUTRES

LOISIRS

- 1 CINEMA
- 2 THEATRE
- 3 LECTURE
- 4 MUSIQUE
- 5 SOIRÉE COIN DU FEU

JEUX DE SOCIETE

- 1 BELOTE
- 2 BRIDGE
- 3 DAMES
- 4 DÉS (YAM, POKER, 421)
- 5 ÉCHECS
- 6 LOTO
- 7 MONOPOLY
- 8 SCRABBLE
- 9 TAROTS
- 10 AUTRES

VISITES

- 1 ARTISANS
- 2 MUSEES
- 3 SITES
- 4 USINES

Nous nous trouvons à CHÂTEL le plus souvent :

- 1 AUX VACANCES DE FEVRIER
Zone : A B C
- 2 AUX VACANCES DE PAQUES
- 3 A LA PENTECOTE
- 4 1^{er} DECADE DE A JUILLET
- 5 2^e / / B AOUT
- 6 3^e / /
- 7 A LA TOUSSAINT
- 8 ENTRE NOEL/NOUVEL AN
- 9 AUTRES

3^e TOURNOI DE TENNIS DES RESIDENTS BULLETIN DE RESERVATION

Nom, Prénom : N° d'adhérent :
 Adresse principale (1) : Résidence :

PARTICIPANTS :

Nom, Prénom :	Age	Sit. Fam. (2)	ATP (3)
1/			
2/			
3/			

Nom, Prénom :	Age	Sit. Fam. (2)	ATP (3)
4/			
5/			
6/			

Les participants Numéro et souhaitent participer aux matches de double

- (1) Compléter obligatoirement avec adresse complète
- (2) Précisez : **M** Mari - **F** Femme - **E** Enfant - **P** Parents - **I** Invité - (3) Votre rang ATP

Je/nous souhaite/ons arbitrer des matches : OUI / NON - Prénom/s :

BULLETIN à retourner pour le 27 Juillet 1996 rendu au PLUS TARD :
E. GIACOMELLI - 14 rue des Acacias - 68730 MICHELBACH-le-BAS - Tél. 89 69 40 34

EN TOUTE DERNIERE MINUTE...

Deux "nouvelles" importantes :

- (1) - **INTERMARCHE** reprendrait la succession de **SHOPI**, au 1/09/1996. Adieu les petits commerces du Centre du Village !!!
- (2) - Une Salle de jeux électroniques va être ouverte (de 14 h à 22h), à la place de la quincaillerie **MAXIT** (Résidence **Les Tavaillons**).

Au SOMMAIRE du prochain Bulletin (N°29)

- Compte-rendu des réunions et manifestations d'été,
- Analyse de la Situation Financière de la Commune,
- Bilan des actions menées par l'association depuis sa création,
- Le point sur les récents programmes immobiliers à Châtel, et sur ceux ... à venir !
- etc ...

Nous recevons tous les projets d'articles que vous voudrez bien nous adresser.

Merci.